

# Expertise psychologique et psychosociale en matière familiale : meilleures pratiques professionnelles et règles de l'art

**Karine Poitras, Ph.D., psychologue | Professeure titulaire**

Département de psychologie | Université du Québec à Trois-Rivières

Titulaire de la Chaire d'excellence en enseignement UQTR sur l'expertise psychologique et psychosociale en matière familiale

**João Da Silva Guerreiro, Ph.D. | Professeur agrégé**

Département de psychologie | Université du Québec à Montréal

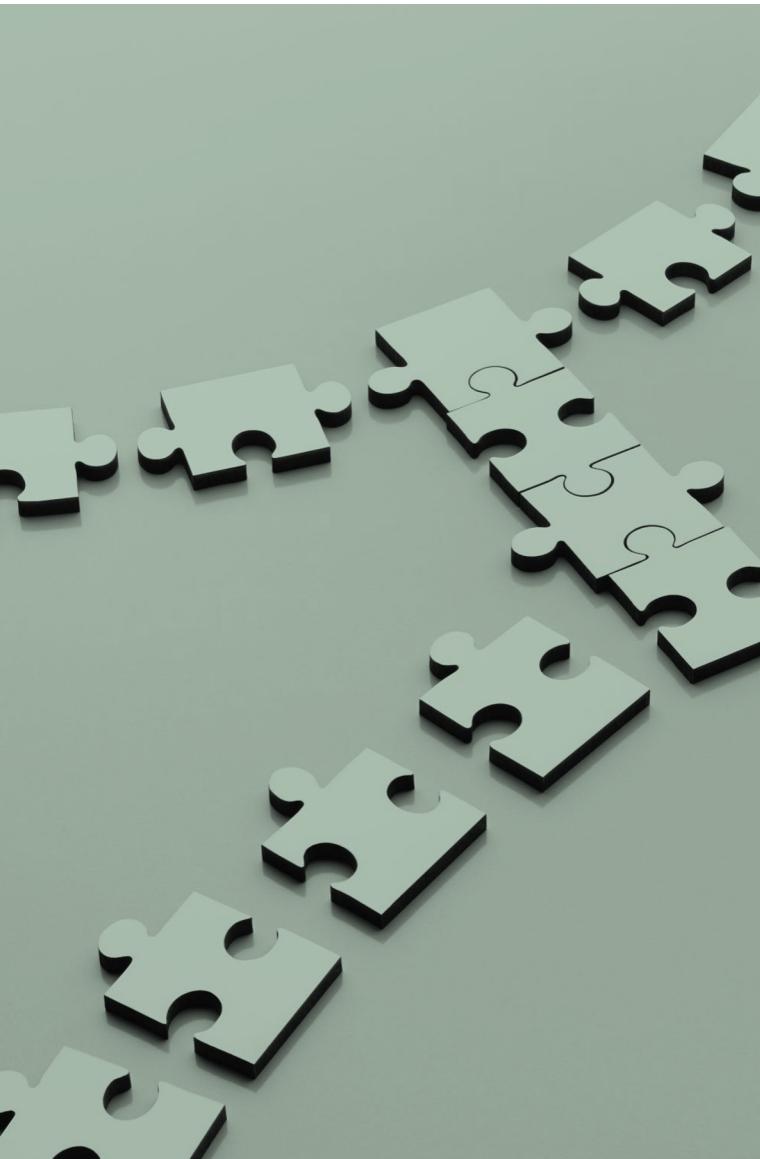
**Arianne Marois, cand. au Ph. D.**

Département de psychologie | Université du Québec à Trois-Rivières

Présentation du 9 février 2024



**Colloque sur l'expertise psychologique  
et psychosociale en matière familiale**



# Plan de présentation

- Mise en contexte
  - Définition
  - Défis de l'évaluation en contexte de litige familial
  - Balises issues des lignes directrices
  - Lacunes dans les pratiques des experts
- Présentation et discussion des résultats d'une étude
- Discussion

# L'expertise psychologique et psychosociale en matière familiale: définition



« L'objectif principal de l'expertise en matière de garde des enfants est d'évaluer la famille et de fournir au tribunal, aux parents et aux avocats de l'information et des recommandations objectives dans le meilleur intérêt des enfants ». (OPQ et al. , 2006)



Service spécialisé: travailleurs sociaux, thérapeutes familiaux et conjugaux et psychologues partagent cet acte réservé

- Évaluer l'ensemble de la situation familiale
- Évaluer les besoins de l'enfant
- Émettre des recommandations qui respectent l'intérêt des enfants



Intérêt de l'enfant: critère juridique phare, perméable aux connaissances scientifiques et aux tendances sociales (Poitras et al., 2020)

# Défis de l'évaluation en contexte de litige familial

Présence de phénomènes enchevêtrés dans les situations familiales hautement conflictuelles (conflit sévère/violence/aliénation parentale)

(Godbout et al., 2020; Godbout et al., 2023)

Participation biaisée des parents

Désir de se présenter (ou de présenter son enfant) sous un jour favorable ou défavorable

(Poitras et al., 2014)

Situations émotionnellement chargées

(Locat et al., en préparation)

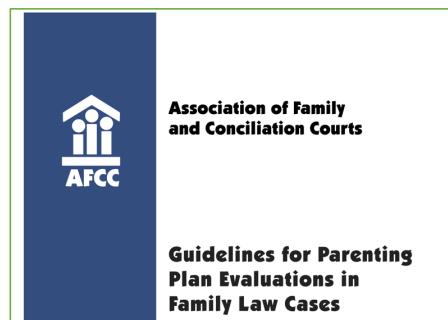
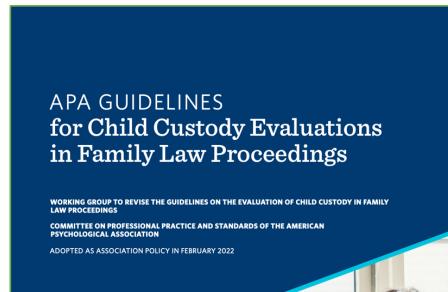
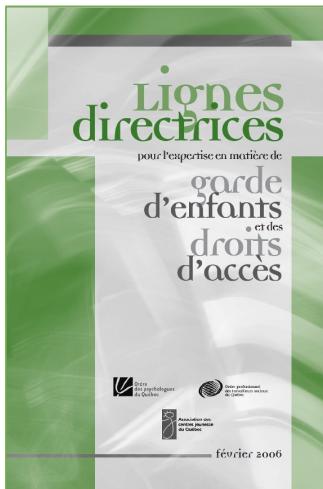
Risques de biais cognitifs chez l'évaluateur

(Garber, 2020)

# L'EPP en matière familiale: agir selon les lignes directrices

- **Lignes directrices pour l'expertise en matière de garde d'enfants**  
Ordre des psychologues du Québec, Ordre des travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec et Association des centres jeunesse du Québec, 2006)  
[https://www.otstcfq.org/wp-content/uploads/2017/06/expertise\\_en\\_matiere\\_de\\_garde\\_des\\_enfants\\_et\\_des\\_droits\\_d'accès.pdf](https://www.otstcfq.org/wp-content/uploads/2017/06/expertise_en_matiere_de_garde_des_enfants_et_des_droits_d'accès.pdf)
- **Guidelines for Parenting Plan Evaluations in Family Law Cases (AFCC, 2022)**  
<https://www.afccnet.org/Portals/0/PDF/2022%20Guidelines%20for%20Parenting%20Plan%20Evaluations%20in%20Family%20Law%20Cases1.pdf?ver=2WGBZkDnW6Hn0YLfb0XXVg%3d%3d>
- **APA Guidelines for Child Custody Evaluations in Family Law Proceedings (APA, 2023)**  
<https://www.apa.org/about/policy/child-custody-evaluations.pdf>

# Balises issues des lignes directrices



- considèrent les **conflits de rôle** potentiels
- énumèrent les **compétences** professionnelles attendues (sauf les Lignes directrices)
- soulignent l'importance d'intégrer **plusieurs méthodes d'évaluation**
- élaborent sur **l'évaluation** des parents et des enfants, de même que des relations parent-enfant et du système familial
- abordent la tenue de dossier et la **rédaction du rapport d'expertise**

# Conflit de rôles



Témoin de fait

*Psychologue traitant*



Témoin expert

Mandat  
d'évaluation

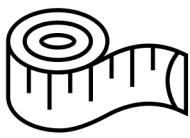
Mandat théorique

« Le psychologue ne recourt pas, pour un même client, à des interventions susceptibles d'affecter la qualité de ses services professionnels » (art. 28 *Code de déontologie des psychologues*).

# Compétences professionnelles attendues

- **Formation** dans des domaines variés tels que le développement des enfants, les systèmes familiaux, la parentalité, les relations parent-enfant, le système de justice familial (AFCC, 2022)
- **Connaissances** théoriques et **maitrise** des méthodes d'évaluation utilisées
- Connaissances spécialisées sur des **enjeux spécifiques** (évaluation des allégations de mauvais traitements, des problèmes de santé mentale, de la violence conjugale, etc.)
- Requiert des connaissances et un savoir-faire, notamment en ce qui a trait au **domaine légal**

# Méthode et évaluations

			
Multi-sources Multi-répondants Enjeux multiples à évaluer	Objectivité et équité	Sélection de mesures évaluatives formelles soutenues par des données de recherche	Utilisations de mesures évaluatives formelles: connaissance, compétence et prudence

# Évaluation de l'enfant et des interactions parent-enfant



L'expert doit tenir compte :

Des besoins développementaux du ou des enfants

Du désir et des intérêts

Des forces, des vulnérabilités et des besoins de tous les membres de la famille

Des interactions dyadiques et familiales

## Évaluation des parents



L'expert doit tenir compte :

Des enjeux de sécurité

Des caractéristiques individuelles et familiales modulant les capacités parentales

Des caractéristiques contextuelles à l'évaluation

## Informations en provenance de tiers

Doit obtenir des informations lorsque le professionnel le juge nécessaire

Exemple de tiers :

Enseignants  
Éducateurs  
Médecin  
Intervenants sociaux  
Famille élargie

*Consentement*

*Pertinence*

*Validité et fiabilité des informations recueillies*

*Cueillette objective visant à examiner plusieurs hypothèses*

# Rapport d'expertise : indicateur de qualité

- Doit inclure toutes les sections attendues
- Convergence d'indices
- Cohérence du rapport
- Modération et impartialité



Analyse de la situation familiale

## Lacunes dans les pratiques des experts

- Certains concepts incontournables ne sont pas abordés (Godbout et al., 2020)
- Les méthodes observationnelles sont peu utilisées et peu documentées (Blanchet et Poitras, 2018; Baudry et al., 2016)
- Les juges déplorent que les conclusions et recommandations ne soient pas suffisamment explicitées dans les rapports d'expertise (Poitras et al., 2022)

# Qualité des rapports d'expertise

Étude de Grisso (2010): 62 rapports, 36 psychologues experts

56% : l'opinion ou la principale interprétation du rapport était énoncée sans que son fondement soit suffisamment expliqué et appuyé par les données ou la logique

53% : le mandat auquel répondait l'évaluation s'avérait peu clair

30% : absence d'hypothèses alternatives

22 % : importance excessive accordée à une seule source de données

15% : mauvaise utilisation des instruments psychométriques

# Qualité des rapports d'expertise

Étude de Guerreiro et al. (2014): 106 rapports

Respect de critères de qualités liés à la « forme » du rapport vs critères de pertinence et de cohérence

Grille d'analyse créée à partir de l'étude de 116 rapports d'expertise

Pertinence : Différentes sources d'information soupesées → portrait personnalisé de l'individu

Cohérence : intégration logique d'information de différentes sources ; incohérence discutée

Rapport en tant que document autoporteur (mitiger risque de préjudice), portrait spécifique de l'évalué

# Pertinence d'examiner les pratiques professionnelles

- Service spécialisé dont les retombées sont **déterminantes** dans la vie des familles
- Les juges et les avocats soulignent **des disparités** dans la qualité des expertises
- **Aucune accréditation** requise
- **Offre de formation** plus faible que les besoins des professionnels
- Taux de demande d'enquête qui soulève des questions



Objectif de l'étude: Examiner les pratiques professionnelles et identifier les erreurs les plus fréquemment commises par les psychologues s'étant soumis à une demande d'enquête

# Méthodologie



# Échantillon

46 dossiers incluant une preuve d'expert et ayant été soumis à une demande d'enquête entre 2008 et 2021

- les rapports d'expertise comprenaient entre 8 et 99 pages ( $X = 39$  pages;  $\bar{X} = 20,23$ )
- 19 psychologues (19 - 56 ans d'expérience dans le domaine;  $X = 38,4$  ans;  $\bar{X} = 10,33$  ans)
- l'ensemble des rapports impliquaient 77 enfants avec en moyenne 1,7 enfant par famille ( $E: 1 - 5$ )

## Complexité des dossiers

Entre 1 et 6 enjeux/ dossier ( $X = 2,63$ )

58,7% des dossiers présentent un enjeu de violence ( $n = 27$ )

54,3% un enjeu de santé mentale ( $n = 25$ )

## Évaluation du Bureau du Syndic

**8,7% ( $n = 4$ )** des dossiers ont mené à une plainte au conseil de discipline (2 ont été reconnus coupable, 1 en attente de jugement)

**8,7% ( $n = 4$ )** des dossiers ont mené à une limitation de la pratique

**30,4% ( $n = 14$ )** des dossiers ont été fermés avec une recommandation ou une mise en garde

**52,2% ( $n = 24$ )** des dossiers ont été fermés avec la mention qu'aucune entorse déontologique n'avait été commise

# Grille d'analyse : 62 items, 8 échelles

A – Qualité formelle (6 items)
B. Consentement et procédure (3 items)
C- Richesse de la méthodologie et clarté des enjeux présentés (15 items)
D – Richesse des observations et des informations (5 items)
E – Richesse de l'analyse (10 items)
F – Pertinence et cohérence (9 items)
G – Objectivité et neutralité (6 items)
H – Modération et rigueur (6 items)

Grille de dépouillement des dossiers d'enquête						
Numéro d'identification du dossier : 201718-222-c						
	Absent/ne répond pas au critère	Soulève des préoccupations		Répond au critère		
		Majeures	Mineures			
<b>I. Caractéristiques formelles</b>						
<b>1. Mandat et consentement</b>						
1.1 Le mandat est décrit. Les clients sont bien identifiés.			X			
1.2 Les engagements déontologiques de l'expert ont été discutés avec le client				X		
1.3 Le dossier d'expertise comprend les formulaires de consentement dûment signés	X					
1.4 L'expertise est réalisée dans un délai de 90 jours suivant la réception du mandat	X					
<b>2. Histoire de la problématique</b>						
2.1 La nature de la problématique est présentée avec objectivité ; 2.1.1 les enjeux débattus sont bien présentés			X			
2.1.2 L'histoire des procédures est rapportée et/ou le contexte judiciaire est présenté			X			
2.2 La perception de chaque parent en lien aux enjeux familiaux et au meilleur intérêt du ou des enfants est décrite de façon objective				X		
<b>3. Procédures d'évaluation - général</b>						
3.1 La procédure d'évaluation est décrite.				X		
3.2 Tous les membres de la famille concernés par le processus d'évaluation sont rencontrés				X		
3.3 Les membres de la famille recomposée sont rencontrés (nouveaux conjoints, demi-famille)				X		
3.4 La procédure d'évaluation utilisée avec chaque parent permet d'obtenir des informations équivalentes. 3.4.1 Lorsque la procédure est inéquitable, une justification est fournie et les répercussions sur le processus d'évaluation sont discutées dans le rapport			X	X		

# Résultats



# 10 erreurs les plus fréquentes

1. Les grilles d'observation utilisées par l'expert ainsi que leurs limites ne sont pas identifiées et/ou l'expert ne décrit pas le milieu où ses observations ont été faites (n = 46) 89,1% (n = 41)
2. L'expert ne se réfère pas à la littérature scientifique récente et pertinente pour étayer ses propos (n = 46) 89,1% (n = 41)
3. L'expert n'a pas examiné les problèmes de violence conjugale passés ou présents lorsqu'ils ont été soulevés (n = 31) 77,4% (n = 24)
4. L'expert ne démontre pas dans son rapport qu'il a utilisé les informations pertinentes recueillies lors de la consultation de documents et/ou lors des conversations avec les tiers (n = 46) 76,1% (n = 35)
5. Les membres de la famille recomposée ne sont pas inclus dans la procédure d'observation lorsqu'applicable (n = 27) 70,4% (n = 19)
6. L'expert ne présente pas adéquatement les tests psychométriques utilisés (objectifs, propriétés psychométriques, limites) (n = 41) 65,9 % (n = 27)

## 10 erreurs les plus fréquentes

7. L'expertise ne fait pas preuve de neutralité (ex : les observations ne sont pas rapportées de façon neutre ou mise en contexte) (n = 46) 63,0% (n = 29)

8. Le rapport n'est pas autoportant (n = 46) 43,5 % (n = 20)

9. Toutes les informations présentées dans le rapport ne sont pas prises en compte lors de l'interprétation des résultats (n = 46) 37,0% (n = 17)

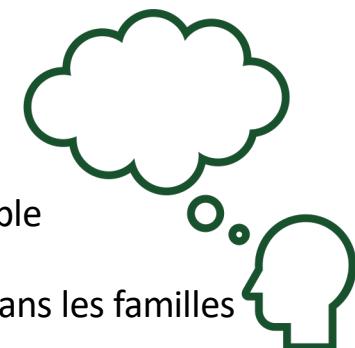
10. Les recommandations en matière de partage de temps parental ne découlent pas clairement de l'analyse du fonctionnement individuel et familial présenté dans le rapport (n = 46) 37,0% (n = 17)

# Analyses bivariées

- La **qualité formelle des rapports** est associée positivement au nombre d'années d'expérience professionnelle ( $r = 0,31$ ,  $p < 0,05$  (bilatéral); IC (95%) [0,02 ; 0,55]).
- Aucune échelle centrale n'est spécifiquement associée à :
  - l'expérience professionnelle
  - Le nombre d'enjeux présents dans les dossiers,
  - le nombre de fois où l'expert a été enquêté
  - les conclusions du syndic

# Discussion

- Les lignes directrices et ouvrages de référence sont clairs: rigueur, objectivité, modération
- La complexité des situations familiales recourant au système de justice familial et à l'EPP est indéniable
- Les experts doivent évaluer les enjeux de violence conjugale et familiale qui peuvent être présents dans les familles vivant des litiges en matière de partage de temps parental (Poitras et al., 2021; Godbout et al., 2023)
  - Pourtant, plus de 75% des dossiers étudiés, l'expert omet d'analyser les allégations de violence
- Les pratiques des experts : quoi en penser?
  - plus de la moitié des dossiers soumis au Bureau du syndic de l'OPQ ne reçoivent aucun blâme
  - sur la base des rapports inclus dans l'étude, plusieurs préoccupations déontologiques majeures sont observées
  - sur la base des rapports inclus dans l'étude, plusieurs préoccupations quant aux pratiques professionnelles



# Discussion

- Besoins de formation initiale et continue
  - Violence conjugale et familiale
  - Balises déontologiques et méthodologiques
  - Rédaction du rapport d'expertise psychologique et psychosociale
- Supervision et groupe de consultation interdisciplinaire
- Importance d'adopter des bonnes pratiques professionnelles
  - Qualité de l'opinion vs protection de l'intérêt de l'enfant
  - Caractère déterminant de la recommandation de l'expert
  - Vulnérabilité des familles qui accueillent l'opinion de l'expert
  - Répercussions qui peuvent aller au-delà du dossier: éducation des juristes
- Acte réservé à deux ordres professionnels: antécédents de formation différents, méthodes de travail différentes



# Merci pour votre attention !

Questions?

Commentaires ?

